AIDES AUX DOCTORANT.E.S

Les représentants des doctorants doctorantsufr@gmail.com et l’équipe de l’École doctorale ed279@univ-paris1.fr sont à votre écoute en cas de problème.

Les services de Paris 1 :

-aide au numérique pour prêt d’ordinateur ou de clef.

 https : //www.pantheonsorbonne.fr/aides

-aide financière :

FSDIE Social de l’université

https : //www.pantheonsorbonne.fr/aides

crous-paris.fr/aides-sociales/les-aides-financieres

aide ide sociale :

social.pantheon@crous-paris1.fr

mesrdv.etudiant.gouv.fr

AUTRES ADRESSES - aides psychologiques, sociales et alimentaires :

**AIDES PSYCHOLOGIQUES**

* **Service de Santé universitaire (SSU, anciennement SIUMPPS)**

***Visite sur rendez-vous uniquement***

**Adresse : 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris Courriel : siumpps@univ-paris1.fr
Téléphone : 01 44 07 89 50 / 01 44 07 88 22**

* **Nightline, dont l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est partenaire, constitue le seul
service d’écoute français entièrement dédié aux étudiants. Ses bénévoles, également étudiants, proposent un cadre bienveillant pour libérer la parole des jeunes dans la confidentialité
de l’anonymat.
Horaires : tous les jours de 21 h à 2 h 30 du matin
Téléphone : 01 88 32 12 32**
* **Fil Santé Jeunes est un dispositif d’écoute, d’information et d’orientation des jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale.
Horaires : du lundi au dimanche de 9 h à 23 h
Téléphone : 0800 235 236 (appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe ou mobile) / 01 44 93 30 74 (depuis un téléphone mobile, au prix d’un appel local)**

**Site web : Filsantejeunes.com**

* **Suicide Écoute est une ligne d’écoute consacrée aux personnes confrontées au suicide. Ces permanence d’écoute téléphonique sont anonyme, apolitique et aconfessionnelle et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Téléphone : 01 45 39 40 00**

**Site web : suicide-ecoute.fr**

* **Santé Psy Étudiant est une plateforme nationale d’accompagnement psychologique
pour les étudiants. Avec près de 1 300 psychologues volontaires déjà recensés, elle permet
aux étudiants qui en ressentent le besoin de bénéficier d’une prise en charge psychologique sans frais. Site web : santepsy.etudiant.gouv.fr**
* **Les bureaux d’aide psychologique universitaire (BAPU) sont des centres de consultation ouverts aux étudiants souhaitant bénéficier d’une aide psychologique. Ces consultations sont entièrement prises en charge par les organismes de sécurité sociale.**
	+ **◉  BAPU Pascal
	Adresse : 30 rue Pascal, 75005 Paris – Métro Censier-Daubenton Courriel : bapu.pascal@fsef.net
	Téléphone : 01 43 31 31 32**
	+ **◉  BAPU Luxembourg
	Adresse : 44 rue Henri-Barbusse, 75005 Paris – RER B Port-Royal Horaires : le secrétariat est ouvert de 9 h 30 à 19 h 30
	Téléphone : 01 43 29 65 72**
* ◉  **BAPU Centre Claude Bernard**Antenne de la rue Larrey
Adresse : 20 rue Larrey, 75005 Paris – Métro Place Monge Téléphone : 01 43 37 16 16
Site web : **www.centreclaudebernard.asso.fr**
* ◉  **Antenne de Bagnolet**Adresse : 131 rue de Bagnolet, 75020 Paris – Métro Gambetta / Porte de Bagnolet Téléphone : 01 40 09 05 09
Site web : **www.centreclaudebernard.asso.fr**
* ◉  **Antenne de Ribera**Adresse : 50 rue de Ribera, 75016 Paris – Métro Jasmin Téléphone : 01 45 20 14 40
Site web : **www.centreclaudebernard.asso.fr**
* ◉  **BAPU Grange Batelière**Adresse : 13 rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris – Métro Grands Boulevards Téléphone : 01 47 70 70 32
* ◉  **Fondation Santé des étudiants de France**Adresse : 8 rue Émile-Deutsch-de-la-Meurthe, 75014 Paris – RER B
* ◉  **Cité universitaire** Téléphone : 01 45 89 43 39 Site web : **www.fsef.net**

**AIDES SOCIALES**

* **Les assistants sociaux du Crous accueillent les étudiants de manière personnalisée et uniquement sur rendez-vous tous les matins (à l’exception du jeudi).
Adresse : centre Pierre-Mendès-France – Métro Tolbiac ou Olympiades
Pour prendre rendez-vous : social.pantheon@crous-paris.fr**
* **Exonération des droits d’inscriptions : dossier disponible sur l’intranet étudiant à compléter et à envoyer par courriel avec l’ensemble des pièces à : exoneration@univ-paris1.fr.
Les campagnes de demandes d’exonération sont ouvertes de juillet à décembre.**

**SOUTIEN ET AIDES ASSOCIATIVES**

**• Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)** permet d’aider à la réalisation de projets étudiants en cofinançant des initiatives associatives dans divers domaines. Les demandes de financement FSDIE « aides à projets » sont examinées
par la commission FSDIE qui se réunit cinq fois par an.

Courriel : fsdie@univ-paris1.fr

**AIDES ALIMENTAIRES**

**• Repas du Crous à 1 € :** Depuis le lundi 25 janvier 2021 et pour une durée indéterminée, l’ensemble des étudiants, boursiers ou non, peuvent bénéficier de deux repas par jour à 1 € chacun. Pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle mesure, les étudiants doivent avoir activé leur compte Izly et payer avec leur carte étudiante ou via l’application Izly sur leur smartphone. Site web : **www.crous-paris.fr**

**• Epi’sol :** La mairie du 5e propose aux étudiants de faire leurs courses au sein de leur épicerie solidaire pour un montant maximum de 24 €. Les produits qui y sont proposés sont facturés entre 20 et 30 % de leur valeur réelle. Les étudiants éligibles à ce dispositif sont les étudiants habitant ou inscrits dans un établissement d’enseignement supérieur du 5e arrondissement sur présentation d’un justificatif et les étudiants boursiers du 7e échelon en priorité. Pour y accéder, les étudiants doivent remplir le dossier d’inscription mis à disposition et l’envoyer par courriel à contact@episol5e.com.

**En cas de situation d’urgence,
vous pouvez également contacter la Vie étudiante** Courriel : sos-precarite@univ-paris1.fr Téléphone : 01 44 07 77 64 / 01 44 07 79 02